

## ABONNEMENT.

## Saumur :

Un an . . . . . 36 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## Poste :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>e</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

De droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et de droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>e</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
25 Février 1873.

## Chronique générale.

Les travaux de la commission du budget se poursuivent avec activité.

Dans la dernière séance, cette commission était appelée à régulariser les ouvertures de crédits supplémentaires faits par décret pendant les prorogations de l'Assemblée.

Ces ouvertures de crédit ne peuvent se justifier que pour des cas imprévus ou urgents. D'après l'avis de la commission le gouvernement en aurait décrété plusieurs avec une grande facilité. Ainsi elle reproche au gouvernement d'avoir affecté d'urgence une somme de 225,000 fr. pour la création de deux maisons de jeunes détenus. La commission n'a pas voulu ratifier cette dépense, et elle invite M. le ministre de l'intérieur à bien vouloir se rendre au sein de la commission pour lui fournir quelques explications.

L'irritation est toujours très-vive contre M. le duc de Broglie. Du reste, son succès momentané inspire déjà à la gauche les défiances les plus ardentes. De ce côté, le parti orléaniste peut s'attendre à défendre un rude assaut ; et l'on se demande par qui il sera soutenu ? Ce ne sera certainement pas par M. Thiers, qui ne saurait se passer de la gauche.

Parmi les orateurs inscrits pour prendre la parole dans la discussion sur le rapport de M. de Broglie, on cite MM. de Marcère, Ricard, Prax-Pàris, Gavini, de Belcastel, du Temple et de La Rochefoucauld, Gambetta, Depeyre et de Carayon-Latour.

On parle beaucoup d'une scène extrêmement vive qui aurait eu lieu dans un des couloirs de l'Assemblée, entre M. le duc de Broglie et M. le duc Decaze qui a reproché à son collègue son attitude dans la commission des Trente.

Dans les salons de la présidence, on dit que le 4<sup>e</sup> milliard de l'indemnité de guerre sera achevé de payer au mois de mai prochain. Le gouvernement compte avoir en caisse, au mois de juillet, 750 millions de l'emprunt, il ne resterait donc plus pour compléter le 5<sup>e</sup> milliard que 250 millions qu'il sera facile de se procurer par les banquiers. Mais afin de ne pas augmenter la crise monétaire, le gouvernement ne pourra disposer que dans certains délais des millions en caisse.

M. de Bismarck se montre tout surpris de nous voir encore si riches.

M. le Président de la République, dans une audience donnée, vendredi, à quelques députés, leur a affirmé que du jour où le dernier soldat allemand aurait quitté le sol français, les travaux de réédification de la colonne Vendôme seraient immédiatement commencés.

Le correspondant spécial du *Times* écrit de Paris, en date du 20, que dans une longue entrevue que M. Thiers a eue avec M. le comte von Arnim, l'ambassadeur allemand a félicité le Président sur son entente avec la commission des Trente, et a confirmé la probabilité d'un arrangement entre les gouvernements français et allemand sur la question de l'évacuation du territoire.

On lit dans l'*Ordre* :

On parle d'un nouveau ministère en projet, dans lequel entreraient MM. d'Audifret-Pasquier, de Broglie et Casimir Périer.

## RÉUNION DU CENTRE DROIT.

Le centre droit s'est réuni samedi à Versailles, sous la présidence de M. Saint-Marc-Girardin.

M. le président, après avoir témoigné à M. le duc de Broglie sa satisfaction et celle de la réunion au sujet de son remarquable rapport, lui donne la parole pour rendre compte des travaux de la commission des Trente.

M. de Broglie dit que la commission a entendu se placer, non au point de vue théorique, mais au point de vue pratique et des circonstances politiques dans lesquelles nous nous trouvons.

Il fait remarquer à la réunion que cela était d'autant plus désirable que, depuis le vote du 29 novembre, le gouvernement a donné satisfaction au parti conservateur. Il y a là un progrès qu'il fallait ne pas compromettre en soulevant un conflit.

M. le duc de Broglie se félicite cependant des résultats obtenus, résultats en tous points conformes à ceux réclamés dans le rapport de M. Batbie, en ce qui concerne la présence de M. le Président de la République à la Chambre. M. le Président de la République ne pourra plus, exhibant la question de confiance, peser sur la Chambre ; il sera obligé de se fier à ses ministres et, partant, de les choisir dans un sentiment conforme à celui de la majorité de l'Assemblée.

Sur l'article 4, M. le duc de Broglie fait considérer combien il eût été imprudent de laisser poser la question de monarchie et de république. Nous avons obtenu, dit-il, que le gouvernement écartât cette question, et en même temps nous l'avons contraint à reconnaître notre droit absolu de nous prononcer quand le moment sera venu. Le gouvernement nous demandait de créer un régime d'avenir ; nous n'avons pas pensé que nous puissions nous y refuser, et dès lors nous avons dû examiner la création d'une seconde Chambre et la réforme électorale, ces deux mesures bien plus monarchiques que républicaines.

Mais on nous a dit : « La majorité a fait des concessions ; elle a ouvert la porte à des

lois organiques que pourra lui proposer le gouvernement. » Ne sommes-nous donc pas toujours la majorité ? Ne pourrions-nous pas lui dire : Marchez avec nous, suivez-nous dans la voie conservatrice, et alors nous vous prêterons notre concours ?

Pour obtenir ces résultats, il faut que la majorité soit unie ; faisons donc des efforts pour que l'alliance des partis conservateurs subsiste. Ce n'est qu'en restant unis que nous pouvons opérer le triomphe du parti de l'ordre.

M. de Lavergne remercie MM. les commissaires et en particulier M. le rapporteur. Il se déclare prêt à voter les conclusions du rapport.

MM. Buisson et Pàris parlent dans le même sens.

M. de Cumont remercie M. le duc de Broglie des dernières paroles qu'il a prononcées sur la conciliation et propose de mettre en rapport les bureaux des divers groupes conservateurs. Il pense qu'il y a là un moyen d'arriver à l'entente et à l'accord si désirables qui se sont toujours maintenus dans le parti conservateur.

Après avoir entendu les observations de MM. Desjardins et Adnet, le centre droit, fidèle aux sentiments de conciliation qui l'ont toujours animé, vote à l'unanimité les conclusions de M. de Cumont.

La réunion s'ajourne au 28 février.

Nous lisons dans l'*Espérance*, de Nantes :

On a beaucoup parlé depuis quelques jours d'une correspondance échangée entre M. le comte de Chambord et M<sup>rs</sup> Dupanloup, évêque d'Orléans ; les versions les plus étranges ont circulé à cette occasion dans le public. Grâce à une bienveillante communication, nous sommes en mesure de rétablir l'exacte vérité.

En présence de tous les bruits contradictoires, de toutes les fausses interprétations, de tous les documents falsifiés des reporters de la presse française et étrangère, de nature à égarer l'opinion en ce qui concerne le rapprochement entre les deux branches de

— Je n'osais pas vous le proposer, répondit Charles, mais il me répugnait de brocanter mes bijoux dans la ville que vous habitez. Il faut laver son linge sale en famille, disait Napoléon. Je vous remercie donc de votre complaisance.

Grandet se gratta l'oreille, et il y eut un moment de silence.

— Mon cher oncle, reprit Charles en le regardant d'un air inquiet, comme s'il eût craint de blesser sa susceptibilité, ma cousine et ma tante ont bien voulu accepter un faible souvenir de moi, veuillez à votre tour agréer des boutons de manche qui me deviennent inutiles ; ils vous rappelleront un pauvre garçon qui, loin de vous, pensera, certes, à ceux qui désormais seront toute sa famille.

— Mon garçon, mon garçon, faut pas te dénuer comme ça...

— Qu'as-tu donc, ma femme ? dit-il en se tournant avec avidité vers elle ; ah ! un dé d'or.

— Et toi, fille ? tiens, tiens, des agrafes de diamants.

— Allons, je prends tes boutons, mon

garçon, reprit-il en serrant la main de Charles. Mais... tu me permettras de... te payer... ton, oui... ton passage aux Indes. Oui, je veux te payer ton passage. D'autant, vois-tu, garçon, qu'en estimant tes bijoux, je n'en ai compté que l'or brut ; il y a peut-être quelque chose à gagner sur les façons. Ainsi, voilà qui est dit. Je te donnerai un millier d'écus en livres. Cruchoy me les prêterait : je n'ai pas un rouge liard ici, à moins que Perrotet, qui est en retard de son fermage, ne me le paie. Tiens, tiens, je vais l'aller voir.

Il prit son chapeau, mit ses gants et sortit.

— Vous vous en irez donc ? dit Eugénie en lui jetant un regard de tristesse mêlé d'admiration.

— Il le faut, dit-il en baissant la tête.

Depuis quelques jours, le maintien, les manières, les paroles de Charles étaient devenues celles d'un homme profondément affligé, mais qui, sentant peser sur lui d'immenses obligations, puise un nouveau courage dans son malheur.

35

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## EUGÉNIE GRANDET

PAR

BALZAC.

(Suite.)

— Non, mon oncle, de m'indiquer un honnête homme qui...

— Donnez-moi cela, mon neveu ; j'irai vous estimer cela là-haut, et je reviendrai vous dire ce que cela vaut à un centime près. Or de bijou, dit-il en examinant une longue chaîne, dix-neuf à vingt carats.

Le bonhomme tendit sa large main et emporta la masse d'or.

— Ma cousine, dit Charles, permettez-moi de vous offrir ces deux boutons ; ils pourront vous servir à attacher des rubans à vos poignets ; cela fait un bracelet fort à la mode en ce moment.

— J'accepte sans hésiter, mon cousin,

dit-elle en lui jetant un regard d'intelligence.

— Ma tante, voici le dé de ma mère, que je gardais précieusement dans ma toilette de voyage, dit Charles en présentant un joli dé d'or à M<sup>me</sup> Grandet, qui depuis dix ans en désirait un.

Ces paroles furent dites avec un accent profond.

— Il n'y a pas de remerciements possibles, mon neveu, dit la vieille mère dont les yeux se mouillèrent de larmes. Soir et matin, dans mes prières, j'ajouterais la plus pressante de toutes, pour vous, en disant celle des voyageurs. Si je mourais, Eugénie vous conserverait ce bijou.

— Cela vaut dix-neuf cent quatre-vingt-neuf francs soixante-quinze centimes, mon neveu, dit Grandet en ouvrant la porte ; mais, pour vous éviter de vendre cela, je vous en compterai l'argent en livres.

Le mot en livres signifie, sur le littoral de la Loire, que les écus de six livres doivent être acceptés pour six francs, sans déduction.

la Maison Royale de France — question qui préoccupe les esprits à un si haut degré, on ne lira pas sans une vive émotion cette nouvelle lettre du Chef de la Maison de Bourbon, empreinte de tant de grandeur d'âme, d'élévation, de noblesse et de loyauté.

C'est bien là le langage de cette politique « à ciel ouvert » auquel nos adversaires eux-mêmes ne peuvent refuser leur hommage.

M<sup>re</sup> Dupanloup, faisant part de ses craintes, de ses désirs, de ses espérances, dans une lettre en date du 25 janvier dernier, terminait son exposé de situation par les remarques suivantes dont nous garantissons l'authenticité :

« Quand on a reçu de la Providence la mission et le devoir de sauver un peuple, et que sous nos yeux ce peuple périclite, je crois, et beaucoup de vos amis croient avec moi, que dans une question de rapprochement il y a des devoirs réciproques. Car enfin cette question de rapprochement n'est pas seulement entre les princes d'Orléans et votre Personne, elle est entre la France, eux et vous. Voilà la vérité. C'est-à-dire que dans cette question de rapprochement tous ont leur devoir et leur responsabilité.

« Et certes, si jamais un pays aux abois a demandé dans celui que la Providence lui a réservé comme sa suprême ressource, des ménagements, de la clairvoyance, tous les sacrifices possibles, c'est bien la France malade et mourante. Se tromper sur cette question si grave, se faire même par un très-noble sentiment des impossibilités qui n'en seraient pas devant Dieu, serait le plus grand des malheurs. »

C'est plus particulièrement à cette partie de la lettre de l'éminent prélat que M. le comte de Chambord a fait cette réponse :

« Vienne, 8 février 1873.

« Monsieur l'Evêque,

« Comme vous, je ne puis avoir d'autre intérêt en ce monde que le salut de la France, ni d'autre désir que celui de voir se lever de meilleurs jours pour l'Eglise. Le comte de Blacas, chargé par moi de vous porter la réponse verbale aux lettres que vous m'avez adressées, n'aura certainement pas manqué de faire ressortir, à cet égard, la conformité de mes sentiments avec les vôtres.

« Je ne veux ici que vous exprimer moi-même, en quelques mots, le regret de ne pouvoir suivre les conseils que votre patriotisme vous inspire.

« Vous semblez attribuer à des scrupules chimériques dont Dieu me demandera compte, l'insuccès des efforts si souvent renouvelés, pour amener un rapprochement entre les deux branches de ma famille.

« J'ai beau descendre au fond de ma conscience, je ne trouve pas un jour, une heure dans ma vie, où mes prétendues exigences aient apporté un obstacle sérieux à une réconciliation sincère.

« Sans prévention ni rancune contre les personnes, mon devoir était de conserver dans son intégrité le principe héréditaire

Il ne soupire plus, il s'était fait homme. Aussi, jamais Eugénie ne présuma-t-elle mieux du caractère de son cousin, qu'en le voyant descendre dans ses habits de gros drap noir, qui allaient bien à sa figure pâlie et à sa sombre contenance.

Ce jour-là, le deuil fut pris par les deux femmes, qui assistèrent avec Charles à un *Requiem* célébré à la paroisse pour l'âme de feu Guillaume Grandet.

Au second déjeuner, Charles reçut des lettres de Paris et les lut.

— Hé bien ! mon cousin, êtes-vous content de vos affaires ? dit Eugénie à voix basse.

— Ne fais donc jamais de ces questions-là, ma fille, répondit Grandet. Que diable ! je ne te dis pas les miennes, pourquoi fourres-tu le nez dans celles de ton cousin ? Laisse-le donc, ce garçon.

— Oh ! je n'ai point de secrets, dit Charles.

— Ta, ta, ta, mon neveu, tu sauras qu'il faut tenir sa langue en bride dans le commerce.

dont j'ai la garde ; principe en dehors duquel, je ne cesserai de le répéter, je ne suis rien, et avec lequel je puis tout. C'est ce qu'on ne veut pas assez comprendre.

« Il m'est permis de supposer par vos allusions, Monsieur l'Evêque, qu'au premier rang des sacrifices regardés par vous comme indispensables pour correspondre aux vœux du pays, vous placez celui du drapeau.

« C'est là un prétexte inventé par ceux qui, tout en reconnaissant la nécessité du retour à la Monarchie traditionnelle, veulent au moins conserver le symbole de la Révolution.

« Croyez-le bien, malgré ses défaillances, la France n'a pas à ce point perdu le sentiment de l'honneur ; elle ne comprend pas plus le Chef de la Maison de Bourbon reniant l'étendard d'Alger, qu'elle n'eût compris l'évêque d'Orléans se résignant à siéger à l'Académie française, en compagnie de sceptiques et d'athées.

« Je n'ai pas appris avec moins de plaisir que les vrais amis du pays la présence des Princes, mes cousins, à la Chapelle Expiatoire, le 24 janvier ; car, en venant prier publiquement dans ce monument consacré à la mémoire du Roi martyr, ils ont dû subir, dans toute sa plénitude, l'influence d'un lieu si propice aux grands enseignements et aux généreuses inspirations.

« Je n'ai donc ni sacrifices à faire ni conditions à recevoir. J'attends peu de l'habileté des hommes, et beaucoup de la justice de Dieu. Lorsque l'épreuve devient trop amère, un regard sur le Vatican ranime le courage et fortifie l'espérance. C'est à l'école de l'auguste Captif qu'on acquiert l'esprit de fermeté, de résignation et de paix ; de cette paix assurée à quiconque prend sa conscience pour guide, et Pie IX pour modèle.

« Croyez, Monsieur l'Evêque, à tous mes sentiments affectueux.

« HENRI. »

## Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* que la nouvelle d'après laquelle le chancelier de l'empire d'Allemagne aurait exprimé l'intention de reconnaître la République espagnole est prématurée.

La *Gazette de Cologne* ajoute que la République espagnole ne pourra être reconnue par l'Allemagne que lorsqu'elle aura été constituée régulièrement et que son existence aura été notifiée selon les règles diplomatiques.

Madrid, 22 février.

Le bruit de nouvelles très-graves de Barcelone a circulé hier.

On sait aujourd'hui que le mécontentement qui s'était produit dans cette ville était motivé par le déplacement d'un bataillon qui était très-sympathique à la population et son remplacement par un autre bataillon considéré comme moins libéral.

Quand les deux amants furent seuls dans le jardin, Charles dit à Eugénie en l'attirant sur le vieux banc où ils s'assirent sous le noyer :

— J'avais bien présumé d'Alphonse ; il s'est conduit à merveille. Il a fait mes affaires avec prudence et loyauté. Je ne dois rien à Paris, tous mes meubles sont bien vendus, et il m'annonce avoir, d'après les conseils d'un capitaine au long cours, employé trois mille francs qui lui restaient en une pacotille composée de curiosités européennes dont on tire un excellent parti aux Indes. Il a dirigé mes colis sur Nantes, où se trouve un navire en charge pour Java. Dans cinq jours, Eugénie, il faudra nous dire adieu pour toujours peut-être, mais au moins pour longtemps. Ma pacotille et dix mille francs sont un bien petit commencement. Je ne puis songer à mon retour avant plusieurs années. Alors, ma chère cousine, ne mettez pas en balance ma vie et la vôtre ; je puis périr. Peut-être se présentera-t-il pour vous un riche établissement...

— Vous m'aimez ? dit-elle.

L'agitation produite par ce changement s'est calmée et la tranquillité, à Barcelone, est maintenant parfaite.

On a été très-étonné d'apprendre ici, par les journaux de Paris, que le drapeau rouge flottait dans quelques villes d'Espagne.

Cette nouvelle est inexacte : le drapeau national flotte dans toute l'Espagne.

Madrid, 22 février, midi.

La *Gazette officielle* annonce la commutation de la peine de deux condamnés à mort.

L'Assemblée n'a pas eu de séance de nuit hier.

D'après l'*Imparcial*, le conseil des ministres prendrait aujourd'hui des décisions importantes qui pourraient amener une crise. Cette crise serait limitée, selon les uns, au ministre de la guerre, et selon d'autres, elle s'étendrait à tous les ministres radicaux.

L'*Imparcial* annonce que 32 colonels et 40 lieutenants-colonels d'artillerie ont été admis hier à la retraite.

M. Figueras est indisposé.

La crise ministérielle est certaine. Il est probable qu'il sera formé un nouveau cabinet homogène républicain. M. Chao serait désigné pour le portefeuille des finances, le général Novillas pour le ministère de la guerre, M. Soances (?) pour la marine, M. Abarzuza pour les colonies.

Madrid est tranquille.

## LE PARTI CARLISTE.

Nous porterons aujourd'hui nos regards au-delà de nos frontières, et nous les arrêterons sur l'Espagne.

Nous tenons nos lecteurs au courant des progrès de l'insurrection carliste, mais nous croyons utile de préciser aujourd'hui, par quelques considérations historiques, la véritable situation du parti carliste ; de dire, en un mot, d'où il vient, où il va, quels sont ses droits, quelles sont ses espérances.

Reportons-nous au milieu de l'année 1839.

Le 31 août de cette année 1839, une convention, dite convention de Vergara, était signée entre Espartero, général en chef des troupes d'Isabelle, et Maroto, lieutenant infidèle de don Carlos, et mettait fin à la guerre civile qui partageait la péninsule depuis la mort de Ferdinand VII (septembre 1833).

Epuisés, non vaincus, par six ans de lutte contre des adversaires soutenus et secondés par l'argent et les troupes de la QUADRUPLE ALLIANCE, les champions de la loi de succession agnatique, promulguée en 1713 et personifiée dans les droits de Charles V au trône, laissaient le champ libre à la fille de Ferdinand VII qui, sous la régence agitée de sa mère Marie-Christine, avait ceint la couronne en vertu de l'illégale pragmatique sanction de 1830.

Maroto, en signant la convention, avait

— Oh ! oui, bien !

— J'attendrai, Charles.

— Dieu ! mon père est à sa fenêtre ! dit-elle en repoussant son cousin qui déjà s'approchait pour l'embrasser.

Elle se sauva sous la voûte. Charles l'y suivit.

En le voyant, elle se retira auprès de l'escalier et ouvrit la porte battante. Puis, sans trop savoir où elle allait, Eugénie se trouva près du bouge de Nanon, à l'endroit le moins clair du couloir.

Là, Charles, qui l'avait accompagnée, lui prit la main et l'attira sur son cœur.

Eugénie ne résista plus ; elle reçut et donna le plus pur, le plus suave, mais aussi le plus entier de tous les baisers.

— Chère Eugénie, lui dit Charles, un cousin est mieux qu'un frère ; il peut t'épouser...

— Ainsi soit-il ! cria Nanon en ouvrant la porte de son taudis.

Les deux amants effrayés se sauvèrent dans la salle, où Eugénie reprit son ouvrage, et où Charles se mit à lire les litanies de

livré la plus grande partie de l'armée carliste, et le roi dut chercher un refuge en France.

Charles V fut interné à Bourges, où il abdiqua en faveur de son fils, Charles VI, qui prit le nom de comte de Montemolin. La cause carliste fut considérée à l'étranger comme abandonnée.

Des soulèvements périodiques, comme les secousses d'un volcan mal éteint, disaient seuls que le parti vivait encore, et que si Maroto avait vendu ses frères d'armes, il n'avait pu également disposer de leurs cœurs.

Parmi ces commotions, les plus sérieuses furent celles de 1848, de 1855 et de 1860.

En 1848, Cabrera faisait une campagne de dix-huit mois, et résistait à plus de 70,000 hommes se succédant contre lui, commandés tour à tour par les généraux Pavia, Cordova et Concha. Ce mouvement, qui ne fut pas secondé, resta sans résultats, mais valut à Cabrera la réputation de stratège habile et la main d'une grande dame d'Angleterre.

Les généraux Marco et Estartus levèrent, en 1855, l'étendard carliste ; le premier en Aragon et le second en Catalogne. Cette nouvelle tentative, à laquelle le *pronunciamiento* du maréchal O'Donnell à Vicalvaro et le retour imposé d'Espartero avaient servi de prétexte, fut bientôt comprimée. Des promesses fallacieuses de liberté et d'ordre moral étouffèrent l'appel des carlistes.

En 1860, don Jaime Ortega, capitaine général des îles Baléares, débarqua avec une partie de ses troupes à San Carlos de la Rapita, à l'embouchure de l'Ebre, au cri de : Vive Charles VI ! Une circonstance imprévue entrava le mouvement. Ortega fut arrêté et exécuté à Tortosa.

A partir de ce moment, et pendant les huit années que dura encore le règne d'Isabelle, les fidèles des agnats dépossédés de Ferdinand VII disparurent de la scène politique et ne tentèrent rien. Les soulèvements nombreux qui marquèrent cette dernière période ne sont pas imputables au parti carliste, les ambitieux déguisés sous le masque du libéralisme en furent les seuls auteurs ; et quand vint l'heure suprême pour la royauté de cette pauvre femme, plus malheureuse que coupable, ce furent ses créatures, Serrano, Prim, Topete, qui la combattaient, ou d'autres, comme les frères Concha, qui l'abandonnaient à sa triste destinée.

Dona Isabelle tomba le 29 septembre 1868, à la suite de la bataille d'Alcolea, malgré la fidélité à toute épreuve de Novaliches ; et devant la Révolution triomphante, le parti carliste affirmait de nouveau ses droits.

Cependant Charles VI était mort à Trieste sans laisser d'enfants, et Don Juan, son frère, devenait le successeur légitime des droits pour lesquels leur père, Don Carlos, avait lutté pendant sept ans.

Don Juan, qui par un manifeste daté de Londres, le 20 septembre 1860, avait heurté les convictions de ses partisans, voyait les espérances du parti carliste se tourner vers son fils aîné Don Carlos, alors âgé de vingt

la Vierge dans le paroissien de M<sup>me</sup> Grandet.

— Quien ! dit Nanon, nous faisons tous nos prières.

Du moment où Charles annonça son départ, Grandet se mit en mouvement pour faire croire qu'il lui portait beaucoup d'intérêt.

Il se montra libéral de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballleur. Mais pensant que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher, il voulut à toute force les faire lui-même et y employa de vieilles planches.

Il se leva dès le matin pour raboter, ajuster, planer, clouer ses voliges et en confectionner, dans son fournil, de très-belles caisses, dans lesquelles il emballa tous les effets de Charles, et se chargea de les faire descendre par bateau sur la Loire, de les assurer et de les expédier en temps utile à Nantes.

Depuis le baiser pris dans le couloir, les heures s'enfuyaient pour Eugénie avec une effrayante rapidité.

ans, qui venait d'épouser la fille de la duchesse de Parme. Il comprit les devoirs de la situation, et, au mois d'octobre 1868, il abdiqua en faveur de son fils.

Don Carlos, en transmettant aux cours d'Europe cet acte d'abdication, s'exprimait ainsi :

« Si Dieu et les circonstances me placent sur le trône des Espagnes, je m'efforcerai de concilier loyalement les institutions utiles de notre époque avec les institutions indispensables du passé, laissant au Cortès générales, librement élues, la grande et difficile mission de doter ma chère patrie d'une Constitution qui, je l'espère, sera à la fois espagnole et définitive. »

Dans les premiers mois de 1870, Serrano et Prim, après avoir goûté les grandeurs de la régence, se mirent en quête d'un roi étranger.

Ils offrirent la couronne à un Cobourg, et Don Fernand la refusa par une dépêche très-cavalière rédigée en langue portugaise; ils voulurent d'un Hohenzollern, mais la France s'en mêla, et la désastreuse guerre de 1870 en fut la conséquence.

Alors, et tandis que la France saignait sous ses revers, ils allèrent chercher le second fils de Victor-Emmanuel, le duc d'Aoste, que 491 députés sur 352, nommés cependant on ne sait comme, proclamèrent roi d'Espagne sous le nom d'Amédée I<sup>er</sup>.

Deux levées de boucliers carlistes faites isolément, l'une dans la Manche, en juillet 1869, sous les ordres de Polo, l'autre en 1870, sans chef bien connu, dans les provinces basques, parurent et disparurent comme les éclairs précurseurs de la tempête.

Mais la dynastie implantée de Savoie que les traités d'Utrecht et la loi de succession agnatique, « par les éventualités qu'ils lui » réservaient au trône d'Espagne, auraient dû empêcher d'accepter la couronne dans les conditions où elle était offerte au duc d'Aoste, cette dynastie éphémère voyait les jours s'écouler sans que ces racines pussent percer la rude écorce des cœurs espagnols; elle végétait sur ce sol, ingrat pour elle, et, de l'aveu de tous, elle était condamnée à mourir tôt ou tard.

Un conflit entre deux personnages, dont l'ambition constituait le plus grand mérite, MM. Sagasta et Ruiz Zorrilla, se disputant la direction du parti progressiste arrivé au pouvoir, vint hâter le dénoûment.

Des élections ont lieu. « Aux urnes ! disent les carlistes; épuisons les voies politiques. » Et l'immense majorité des Espagnols coalisés court aux urnes qu'elle trouve déjà pleines, dont on ne la laisse pas approcher, ou qui rendent ce qu'elle n'y a pas mis.

*Alca jacta est!* Dehors l'étranger ! Dieu, patrie, et roi ! tel est le cri de ralliement poussé le 24 avril 1872, qui soulève la Navarre avec Carasa, la Guipuzcoa avec Ayastuy, la Biscaye avec Uribarri, l'Alava avec Velasco, l'Aragon avec Gamundi, la Manche avec Sabariegos, la Catalogne avec Castells, Savells et Tristany, Valence avec Dorregaray. Les carlistes ont donné le signal de

l'indépendance nationale. Don Carlos confie à la fortune des armes la consécration de ses droits, et la lutte embrasse aujourd'hui presque toute la Péninsule.

Soutenus par leur foi vivace, mûris par l'expérience du passé, retrempés dans les succès de la Catalogne, les carlistes sont debout partout, et partout ils attaquent, partout ils chassent devant eux les soldats démoralisés qu'on leur oppose, sans amour et sans confiance dans leur drapeau.

La solution est proche et certaine; le duc d'Aoste cherche à reprendre la route du Piémont; les traditions de la nation espagnole n'inspirent pas grande confiance dans la vitalité de la nouvelle république; le parti alphonsiste, qui n'a jamais pu s'appuyer sur le pays, manque de son soutien; l'armée, où il n'a plus un seul chef qui lui soit dévoué ou qui ne redoute son retour, et s'épuise en luttes intestines qui le fractionnent en quatre ou cinq tronçons, divisant ainsi le semblant de force que par habitude la confiance publique se plaisait à lui accorder.

Don Carlos reste seul avec ses droits, son nom, ses traditions, lui, le Roi légitime espagnol et chrétien: la foi de son peuple, qui voit en lui sa sauvegarde, l'indépendance nationale qui voit en lui sa revendication, l'ordre et la morale, qui trouvent en lui leur garantie, acclament, comme le fera bientôt l'Europe monarchique, Charles VII, roi d'Espagne.

En résumé, et cette dernière considération doit frapper tous les esprits véritablement conservateurs, les carlistes représentent, au milieu des défaillances européennes, la lutte du Droit contre la Révolution.

Leur cri de guerre: « Dios, Patria y Re, » est un cri de combat à outrance; ce sera bientôt, nous l'espérons, un cri de triomphe.

ADRIEN DE RIANCEY.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Conseil général de Maine-et-Loire vient de faire une perte douloureuse.

M. de Pontgibaud, élu par le canton de Vihiers, vient de mourir.

Le canton de Vihiers, nous l'espérons, saura trouver un successeur digne de représenter, comme M. de Pontgibaud, les vrais intérêts du canton, intérêts qui ne se distinguent pas des intérêts du parti conservateur.

### NOS DÉPUTÉS.

Dans le scrutin ouvert pour savoir si l'Assemblée passera à la discussion de la proposition Savary relative à la majorité requise pour être élu député, MM. Beulé, Chatelin, vicomte A. de Cumont, Delavau, comte de Durfort de Civrac, J. de la Bouillie, comte de Maillé, Mayaud et Montrieux ont voté pour.

MM. Max-Richard et Joubert n'ont pas voté.

MM. Beulé, Chatelin, vicomte A. de Cumont, Delavau, comte de Durfort de Civrac, J. de la Bouillie et Mayaud ont voté pour l'urgence en faveur de la proposition Brunet, relative à l'exercice du pouvoir constituant de l'Assemblée.

MM. le comte de Maillé et Max-Richard ont voté contre.

MM. Joubert et Montrieux n'ont pas voté.

M. le comte de Durfort de Civrac a voté pour une deuxième délibération sur le projet relatif à la réunion du service des forêts au ministère de l'Agriculture et du Commerce.

MM. Beulé, Chatelin, Delavau, J. de la Bouillie, comte de Maillé, Max-Richard et Mayaud ont voté contre.

MM. le vicomte A. de Cumont, Joubert et Montrieux n'ont pas voté.

Tous nos députés, à l'exception de M. Joubert, qui n'a point pris part au vote, se sont prononcés pour l'ouverture, au ministère de la guerre, d'un crédit de deux cent mille francs destiné à l'amélioration de l'ordinaire des corps de troupes de la marine stationnés en France.

### LE VIN DE SAUMUR AU THÉÂTRE.

Nul n'est prophète dans son pays, dit-on en parlant des personnes. Ce proverbe, rarement faux, peut également s'appliquer aux produits d'une localité. Ainsi, le vin des environs de Saumur, si bien apprécié des véritables gourmets, si justement renommé en France et à l'étranger, n'est pas toujours goûté, dans notre ville, comme il le mérite.

C'est ce qui a été remarqué, de nouveau, l'autre semaine, lors de la représentation du *Chevalier de Maison-Rouge* par la troupe de M. Bonnesseur.

Le 4<sup>e</sup> tableau, dont la scène se passe à la cour du Temple, près d'une cantine tenue par la veuve Plumeau, commence par un court dialogue qui renferme ce passage :

DIXMER.

Qu'as-tu à nous donner à déjeuner? Voyons, cherche bien dans ta cantine.

VEUVE PLUMEAU.

Je n'ai pas grand'chose : c'est la section Marceau qui sort d'ici... de vrais gourmets... et ils m'ont tout dévoré; seulement, ils n'ont pas pu tout boire, et il me reste cinq ou six bouteilles d'un petit vin de Saumur...

DIXMER.

Je le connais; mais avec du vin de Saumur il faut des côtelettes, et après les côtelettes, un morceau de fromage de Brie.

Eh bien, ces mots: *vin de Saumur*, ont fait naître, dans certaines parties de la salle, des sourires ironiques. Nous avons entendu dire: « C'est arrangé pour nous; mais ce n'est vraiment pas fort. » Une autre personne a même ajouté, en parlant de l'acteur: « C'est de son cru! »

Et cependant les artistes n'ont fait aucune modification au texte de la pièce d'Alexandre Dumas et Auguste Maquet. Qu'y

a-t-il là de si extraordinaire, pour qui connaît la réputation de nos produits vinicoles? Au théâtre et dans le roman, on cite souvent les vins du Saumurois. Il est peu de spectateurs qui n'aient vu jouer la *Chanoinesse*, charmante comédie de Scribe, dont l'action se passe à Loches, et dans laquelle on vante le vin de Saumur. Il n'est pas surprenant que le fécond écrivain, le grand dramaturge, Alexandre Dumas père, connu pour habile cuisinier et fin gourmet, l'ait placé dans la bouche de ses personnages.

M<sup>re</sup> l'évêque de Nantes et le clergé de la ville ont envoyé une adresse chaleureuse à M<sup>re</sup> Mermillod, pour le féliciter de sa noble résistance à l'inqualifiable conduite du Conseil fédéral de Genève, et lui offrir une fraternelle hospitalité.

On mande de Rome, en date du 21 février, que l'évêque de Poitiers a eu une longue audience du pape.

On écrit de Saint-Germain-sur-Vienne :

« Il y a quelques jours, des malfaiteurs ont fracturé la porte et la serrure d'une petite chapelle, située dans la commune de Saint-Germain-sur-Vienne, sur le bord de la route départementale de Saumur à Chinon, près du village de la Chaussée, et appartenant à M. Du Petit-Thouars.

» Leur intention était de s'emparer de l'argent qui aurait pu y être déposé. Mais les malfaiteurs n'ont pas fait aussi brillante récolte qu'ils l'espéraient. Ils n'ont trouvé que 40 et quelques centimes.

» Les auteurs de ce vol sont encore inconnus. »

## Dernières Nouvelles.

*Paris-Journal* a reçu une dépêche de Genève qui lui annonce qu'avant-hier il y a eu grande réunion pacifique. Près de 4,000 hommes venus de Genève ou des campagnes environnantes.

La réunion a protesté à l'unanimité contre l'exil de M<sup>re</sup> Mermillod et reconnu avec enthousiasme l'autorité spirituelle et le patriotisme de ce prélat.

Trois orateurs ont parlé et prononcé d'éloquents discours, qui ont été vivement applaudis. L'émotion était générale. M<sup>re</sup> Mermillod a béni cette réunion en plein air, et l'on s'est séparé au milieu d'acclamations à la liberté religieuse, à la patrie suisse et à l'hospitalité française. Tout s'est passé dans un ordre parfait.

Le long rapport de M. le duc de Broglie remplit les journaux de son texte même. Les commentaires sont rares encore, mais ils viendront un peu plus tard.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Parfois elle voulait suivre son cousin.

Celui qui a connu la plus attachante des passions, celle dont la durée est chaque jour abrégée par l'âge, par le temps, par une maladie mortelle, par quelques-unes des fatalités humaines; celui-là comprendra les tourments d'Eugénie.

Elle pleurait souvent en se promenant dans ce jardin, maintenant trop étroit pour elle, ainsi que la cour, la maison, la ville: elle s'élançait par avance sur la vaste étendue des mers.

Enfin la veille du départ arriva.

Le matin, en l'absence de Grandet et de Nanon, le précieux coffret où se trouvaient les deux portraits fut solennellement installé dans le seul tiroir du bahut qui fermait à clef et où était la bourse maintenant vide.

Le dépôt de ce trésor n'alla pas sans bon nombre de baisers et de larmes.

Eugénie prit la clef.

— A toi pour jamais! Ces mots furent dits deux fois de part et d'autre.

Aucune promesse faite sur cette terre ne

fut plus pure; la candeur d'Eugénie avait momentanément sanctifié l'amour de Charles.

Le lendemain matin, le déjeuner fut triste. Malgré la robe d'or et une croix à la Jeanette que lui donna Charles, Nanon elle-même, plus libre d'exprimer ses sentiments, eut la larme à l'œil.

— Ce pauvre mignon monsieur qui s'en va sur mer! Que Dieu le conduise!

A dix heures et demie, la famille se mit en route pour accompagner Charles à la diligence de Nantes.

Nanon avait lâché le chien, fermé la porte, et voulut porter le sac de nuit de Charles.

Tous les marchands de la vieille rue étaient sur le seuil de leurs boutiques pour voir passer ce cortège, auquel se joignit, sur la place, maître Cruchot.

— Ne va pas pleurer, Eugénie, lui dit sa mère.

— Mon neveu, dit Grandet sous la porte de l'auberge en embrassant Charles sur les deux joues, partez pauvre, revenez riche;

vous trouverez l'honneur de votre père sauf. Je vous en réponds, moi, Grandet; il ne tiendra qu'à vous de...

— Ha! mon oncle, vous adoucissez l'amertume de mon départ. N'est-ce pas le plus beau présent que vous puissiez me faire?

Ne comprenant pas les paroles du vieux tonnelier, qu'il avait interrompu, Charles répandit sur le visage tanné de son oncle des larmes de reconnaissance, tandis qu'Eugénie serrait de toutes ses forces la main de son cousin et celle de son père.

Le notaire seul souriait, en admirant la finesse de Grandet; car lui seul avait bien compris le bonhomme.

Les quatre Saumurois environnés de plusieurs personnes restèrent devant la voiture jusqu'à ce qu'elle partit; puis, quand elle disparut sur le pont et ne retentit plus que dans le lointain :

— Bon voyage! dit le vigneron.

Heureusement maître Cruchot fut le seul qui entendit cette exclamation. Eugénie et sa mère étaient allées à un endroit du quai

d'où elles pouvaient encore voir la diligence, et y agitaient leurs mouchoirs blancs, signe auquel répondit Charles en déployant le sien.

— Ma mère, je voudrais avoir pour un moment la puissance de Dieu, dit Eugénie au moment où elle ne vit plus le mouchoir de Charles.

(La suite au prochain numéro.)

## Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers. — Direction de M. CH. BONNESSEUR.

Lundi 3 mars 1873,

## LES MOUSQUETAIRES

OU 20 ANS APRÈS,

Grand-drame historique en 5 actes et 11 tableaux, de MM. A. Dumas et Maquet.

Bureaux, à 7 heures; rideau, à 7 heures 1/2.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

LE  
**CHOCOLAT-MENIER**  
SE VEND PARTOUT  
ON ÉVITERA  
LES CONTREFAÇONS  
EN EXIGEANT  
le véritable nom.

Les irritations de la poitrine, rhumes, catarrhes, toux opiniâtres, sont si fréquents, qu'il importe d'appeler l'attention des malades sur les médica-

ments les plus nouveaux pour combattre ces diverses affections. C'est à ce titre que nous signalons le SIROP et la PÂTE DE SÈVE DE PIN maritime, de LA-GASSE, de Bordeaux. Ces deux produits donnent toujours les résultats les plus remarquables. — Dépôt à Saumur, dans les bonnes pharmacies.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.  
Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.  
— Aucune maladie ne résiste à la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie,

foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,381.  
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (I-ère), 25 août.  
Monsieur, — La Revalescière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalescière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.  
F. PERRIOL, marchand.

Cure N° 62,845  
Ecrainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.  
Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalescière Du Barry, et m'en

trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc. BOILET, curé.  
Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 16c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 FÉVRIER 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.							
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.					
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	56	»	»	60	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	815	»	»	»	2 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	372 50	»	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	82 35	»	10	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	650	»	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	435	»	2 50	»
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	»	Crédit mobilier . . . . .	420	»	»	12 50	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	460	»	»	3 75
5 % Emprunt . . . . .	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . . . .	980	»	»	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . . .	»	»	»	»
Emprunt 1872 . . . . .	90 30	»	»	75	Charentes, 400 fr. p. j. août.	380	»	»	1 25	»	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	1 25	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	520	»	»	2 50	»	Orléans . . . . .	273	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	395	2 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	881 25	1 25	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	272	»	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	443 75	2 50	»	2	Midi, jouissance juillet . . . . .	590	»	2 50	»	»	Est . . . . .	275	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé . . . . .	275	»	55	»	Nord, jouissance juillet . . . . .	1002 50	»	»	1 25	»	Nord . . . . .	283 50	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé . . . . .	248 75	»	»	1	Orléans, jouissance octobre . . . . .	865	»	1 25	»	»	Ouest . . . . .	268 75	»	»	»
libéré . . . . .	»	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	»	»	Midi . . . . .	273	»	»	»
Banque de France, j. juillet . . . . .	4410	»	»	75	Compagnie parisienne du Gaz.	722 50	»	»	2 50	»	Deux-Charentes . . . . .	249 35	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	395	2 50	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . . .	79	»	»	»	»	Vendée . . . . .	244	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	487 50	»	»	»											
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	475	»	»	»											

GARE DE SAUMUR  
(Service d'hiver, 11 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 02 — — — omnibus.	
1 — 33 — — — soir, —	
4 — 13 — — — express.	omnibus.
7 — 27 — — — —	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — omnibus.	
9 — 50 — — — express.	omnibus.
12 — 38 — — — soir, omnibus.	
4 — 44 — — — —	
10 — 30 — — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PAINEAU.

Les créanciers de la faillite du sieur Eugène Paineau, marchand à la Salle-de-Vibiers, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se trouver, le vendredi 28 février courant, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic.  
Le greffier du Tribunal,  
CH. PITON.

Etude de M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE  
A L'AMIABLE,  
MAISON

A Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 8,  
Avec cour, jardin et servitudes.

S'adresser à M. FOURNÉE, propriétaire à Saumur, ou à M<sup>r</sup> ROBINEAU, notaire. (87)

A VENDRE  
UN JOLI PAVILLON

Sur le Champ-de-Foire, composé de plusieurs pièces, appartenant à M. LESAGE.  
Remises, écuries, etc., etc., Vaste jardin fruitier.

Pour traiter, s'adresser à M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (96)

A CÉDER DE SUITE  
UN FONDS  
DE MODES ET LINGERIE

A Chinon (Indre-et-Loire). Très-bonne clientèle et grandes facilités de paiement.  
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE  
D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grands deurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.  
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Les dettes contractées par M. et M<sup>me</sup> GAURON, de Jarry, commune de Brain-sur-Allonnes, sans l'autorisation du conseil judiciaire, ne seront pas payées.

M<sup>r</sup> SANZAV, notaire à Brézé, demande un clerc expéditionnaire.

ANCIENNE MAISON OGER  
Fabricant de Parapluies.

PICARD-OGER  
Successor.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de réinstaller dans cette ville, rue du Portail-Louis, n° 54, un magasin de PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES, etc., à des prix excessivement réduits. — Se charge de toutes réparations concernant cette partie. (97)

M<sup>r</sup> MÉHOUAS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

ON DEMANDE, pour la campagne, près Saumur, un domestique sachant jardiner, soigner et conduire un cheval.  
S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

AUX ASTHMATIQUES

Guérison certaine par M. AUBRÉE, médecin-pharmacien, à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). — Brochure explicative: 40 centimes.

Hydropisie, Rétentions d'Urine, Gravelle, Douleurs néphrétiques, prompt guérison par le traitement spécial de M. AUBRÉE. — Prix: 15 francs. (54)

Publication de la Librairie HACHETTE et C<sup>o</sup>, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

M. E. LITTRÉ,

de l'Académie française,

OUVRAGE ENTIÈREMENT TERMINÉ ET PUBLIÉ

EN LIVRAISONS A UN FR.

L'ouvrage complet formera 110 fascicules à 1 fr. Il paraît un fascicule le Samedi de chaque semaine à partir du 15 février 1873.

En vente à Saumur, chez M. GRASSET, libraire.

Vient de paraître.

DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS

ET DEUXIÈME ÉDITION

DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR

Par J. PICHÉRIE-DUNAN,

Professeur d'économie domestique et d'agriculture, Agriculteur praticien;

Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.

EN VENTE A SAUMUR

Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

HISTOIRES  
DU  
VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 Jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur: Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION DES RACES HUMAINES,

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument,

Par A. C. G.

Premier Fascicule: 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général, NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE,

Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8.

ABONNEMENT: Un an, 12 fr.

A la librairie de E. BARASSE, rue Saint-Laud, 85, Angers.

BUREAU STÉNOGRAPHIQUE DES FRÈRES DUPLOYÉ

12, Rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris

TRAVAUX STÉNOGRAPHIQUES DE TOUS GENRES ET POUR TOUS PAYS

Mot pour mot garanti.

COURS DE STÉNOGRAPHIE fait par M. Duployé, à l'École normale supérieure, à l'École polytechnique, et dans grand nombre d'autres établissements (avec ce livre on peut apprendre la sténographie sans maître). franco. 0 fr. 50  
MÉTHODE PLUS COMPLÈTE DE STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ, franco. . . . . 1 50  
MÉTHODE TRÈS COMPLÈTE (2<sup>e</sup> édition, tirée à 20.000 exemplaires!) franco. . . . . 3  
PETITE MÉTHODE POUR ÉCOLES (2<sup>e</sup> édition, 10 exemplaires), franco. 1

Ces livres sont envoyés FRANCO contre des mandats ou des timbres-poste adressés à M. Duployé, 12, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris.

Ils se trouvent aussi chez MM. HACHETTE, Henri ANIÈRE, SCHULZ, ALLOUARD, BRAY, Paul DUPONT, et chez tous les principaux libraires de Paris, de la Province et de l'Étranger.

Sur demande, envoi franco du catalogue de la Bibliothèque et des Journaux sténographiques.

Saumur, imprimerie de P. GODET.